

Lettre  
prioritaire

M 20 g  
Validité permanente

SYNDICAT DES EAUX  
ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE-MOSELLE  
AUTORISATION 74178  
67059 STRASBOURG CEDEX

## TÉMOIGNAGE



### HABITANT À STEINBOURG, IL PARTAGE SON EXPÉRIENCE SUITE AU DIAGNOSTIC DE SON BIEN IMMOBILIER.

J'ai découvert ce service lors d'un événement local. Par curiosité et comme cela ne coûtait rien, je me suis dit pourquoi pas. Je savais que ma maison était située en zone inondable mais je ne pensais pas être autant concerné. L'intervention a été une vraie prise de conscience pour moi !

### QU'AVEZ-VOUS APPRÉCIÉ DANS LA DÉMARCHÉ ?

Ce n'est pas juste une intervention, mais un accompagnement. Le diagnostiqueur s'est rendu disponible et a su expliquer les choses concrètement. Il m'a apporté des conseils techniques adaptés à mon habitation tout en me laissant seul décideur. Il m'a aussi aidé à y voir plus clair au niveau des demandes d'aides auprès de l'Etat.

### QU'ALLEZ-VOUS FAIRE ?

Le rapport qui m'a été transmis est très complet, plusieurs mesures y ont été proposées. Certaines obligatoires et d'autres simples à déployer, comme la mise en place de batardeaux. Je ne les ai pas encore réalisées mais y songe. Concernant les solutions plus complexes, je m'accorde un temps de réflexion. Une chose est sûre, c'est qu'aujourd'hui je suis plus en confiance et me sens préparé. Je sais ce que je risque et comment l'éviter.

## VOUS ÊTES LE PREMIER ACTEUR DE LA PROTECTION DE VOTRE HABITAT. CONTACTEZ-NOUS !

Pour convenir d'une date d'intervention à votre domicile, n'hésitez pas à contacter le SDEA, du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30  
au  
**03 88 19 29 99**



[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



*L'Europe s'invente chez nous*  
Ce document est réalisé avec le soutien financier du Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs et de la Région Grand Est.



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

1, rue de Rome  
Espace Européen de l'Entreprise  
SCHILTIGHEIM  
CS 10020  
67013 STRASBOURG CEDEX  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)



SDEA

L'Eau, votre service public

## Diagnostic inondation

Et si je protégeais ma maison ?

> SERVICE GRATUIT

# OPÉRATION PIEDS AU SEC

Ne pas jeter sur la voie publique - février 2021

# ANTICIPER POUR PROTÉGER

Vous avez subi des dégâts lors d'une inondation ?  
Vous voulez protéger votre habitation et anticiper  
les inondations à venir ?

L'opération « PIEDS AU SEC », coordonnée  
par le SDEA, vous offre la possibilité d'évaluer  
la sensibilité de votre habitation à l'inondation\*.

## RÉALISER UN DIAGNOSTIC GRATUIT

### UN TRIPLE OBJECTIF

- Identifier les points sensibles de votre habitation.
- Définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts en cas d'inondation.
- Evaluer le coût des mesures à mettre en œuvre, certaines pouvant être efficaces sans être onéreuses.

### POURQUOI ?

- Améliorer votre protection et celle de vos proches.
- Réduire les pertes matérielles.
- Favoriser un retour rapide à la normale après l'inondation.
- Conserver une bonne couverture assurantielle.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Certains travaux sont obligatoires pour les bâtiments situés en zone inondable (PPRI). Des aides de l'Etat peuvent être obtenues sous conditions. Plus d'infos sur [www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr).

\* Uniquement disponible sur les bassins versants de la Zorn, du Landgraben, du Giessen et de l'III (partie Bas-rhinoise hors EMS).

## MODE D'EMPLOI

### 1 INSCRIPTION

Renvoyez le coupon ci-joint au SDEA qui vous contactera pour procéder au diagnostic. Si vous êtes locataire, pensez à prévenir votre propriétaire de cette démarche.

### 2 DIAGNOSTIC

Un expert réalisera le diagnostic à domicile. Votre présence est nécessaire pour fournir les informations utiles sur votre logement et ses éventuels dégâts, ainsi que pour lui laisser libre accès à l'ensemble des parties de votre domicile.



### 3 RAPPORT

Un rapport de visite précisant les points sensibles de votre habitation au risque d'inondation vous sera transmis. Il détaillera les mesures et les coûts éventuels pour vous protéger d'inondations futures.

### 4 ACTION

Vous déciderez librement de réaliser ou non ces travaux, sans échéance dans le temps.

## LE RISQUE INONDATION 5 CHIFFRES CLÉS À RETENIR



0 €

LE DIAGNOSTIC DE MON  
HABITATION NE ME COÛTE RIEN

Il est entièrement pris en charge par la collectivité dans le cadre de sa mission de service public.



2 HEURES  
C'EST LA DURÉE  
MAXIMALE DE  
L'INTERVENTION

Le diagnostic est réalisé à mon domicile en ma présence et permet d'identifier les points sensibles de mon habitation.

2 MOIS

C'EST LE DÉLAI  
D'OBTENTION DU RAPPORT

Ce dernier liste les mesures adaptées par ordre de priorité pour réduire les dommages liés aux inondations et contient une estimation du coût de mise en place des solutions proposées. Les données qui y sont collectées sont strictement confidentielles et ne sont pas fournies à des tiers pour contrôle.



100 %  
DE LIBERTÉ D'ACTION

Je suis libre d'effectuer ou non les travaux préconisés et choisis les prestataires ainsi que les délais qui me conviennent.



80 %

C'est le taux d'aide maximal que je peux percevoir de l'Etat pour la réalisation de certains travaux de mise en conformité\*. Le SDEA peut, si je le souhaite, m'accompagner dans la constitution du dossier de demande de subvention.

\* dans la limite de 10% de la valeur vénale du bien.

## OPÉRATION « PIEDS AU SEC »

### DEMANDE DE DIAGNOSTIC VULNÉRABILITÉ GRATUIT

Formulaire à compléter et à renvoyer par voie postale  
au SDEA ou directement par courriel à  
[diagnostic.inondation@sdea.fr](mailto:diagnostic.inondation@sdea.fr)

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....



### EN SAVOIR +

Sur les mesures pouvant être  
prises pour réduire la vulnérabilité  
de l'habitation

Découvrez le guide dédié sur  
[www.sdea.fr](http://www.sdea.fr)

